

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale**

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2010027**

**Signataire : ABW/ED**

**OBJET : Modification dans la composition des délégations en Chine (Shanghai) et en Palestine (Beit-Jala).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L1111-2 et L1112 1-7,

Vu les lois modifiées n° 92-125 du 6 février 1992 et n° 95-115 du 4 février 1995 relatives à la coopération et au développement international,

Vu la délibération n° 167 du 15 juillet 2010 portant sur l'envoi d'une délégation à l'exposition universelle de Shanghai en Chine,

Vu la délibération n° 185 du 15 juillet 2010 portant sur l'envoi d'une délégation au festival culturel pour la Paix à Beit-Jala en Palestine,

Considérant que des changements sont intervenus dans la composition de ces deux délégations,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**MODIFIE** la délibération n° 167 du 15 juillet 2010, par le départ de Monsieur Edgar MINUMBU conseiller municipal, en lieu et place de Madame Yacine DIAKITE maire adjointe, à l'exposition universelle de Shanghai en Chine du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010,

**MODIFIE** la délibération n° 185 du 15 juillet 2010, par le départ de Madame Mériem DERKAOUI conseillère municipale, en lieu et place de Monsieur Fayçal MENIA conseiller municipal, ainsi que le départ de Monsieur Mickaël APPLELMAN professeur du Conservatoire à Rayonnement Régional, en lieu et place de Monsieur FENG élève musicien au Conservatoire à Rayonnement Régional, à Beit-Jala en Palestine du 19 au 22 septembre 2010,

**DIT** que les autres dispositions prévues dans les délibérations n° 167 et n°185 du 15 juillet 2010 restent inchangées.

Pour le Maire

L'adjoint délégué